

## **ANNEE UNIVERSITAIRE 2021/2022**

### **Fiche de présentation du Master 1** **« Droit international et droit européen »**

La mention de master "Droit international et droit européen" (DIDE) vise à permettre à ses diplômés de disposer des compétences décisives pour l'exercice d'une activité professionnelle ou de recherche dans les domaines du droit international et du droit européen.

La formation se caractérise par une spécialisation sur des secteurs majeurs d'activité juridique à forte dimension internationale, au travers d'une approche combinée des ordres juridiques internationaux et régionaux, de leurs rapports et effectivité.

Six parcours sont proposés au sein de la mention :

- Sécurité internationale, défense, intelligence économique
- Droit de la mer et des activités maritimes
- Droit et pratique du commerce international
- Droit économique de l'Union européenne
- Gouvernance et financement du développement
- Migration Studies.

La 1<sup>ère</sup> année de Master de la mention DIDE est essentiellement en tronc commun, les enseignements étant suivis par les étudiants des différents parcours.

La spécialisation des parcours est ainsi réalisée au cours de la seconde année de Master.

### **CONDITIONS D'ACCÈS À LA MENTION**

La formation de Master mention « Droit international et droit européen » est sélective.

L'accès à la mention DIDE repose - à compter de la rentrée universitaire 2018-19 - sur une évaluation des candidatures, qui est opérée à l'entrée du cycle, au niveau de la première année. Ces candidatures sont présentées pour un ou plusieurs parcours, et la sélection est opérée au regard de ce choix. La validation de l'année de M1 ouvre l'accès au Master 2 dans le parcours pour lequel l'étudiant(e) avait été sélectionné(e) à l'entrée du M1.

Cette sélection, opérée par la commission compétente (dont les décisions sont notifiées), vaut pour l'ensemble du cycle de deux années de Master DIDE. Ainsi, les étudiants ayant validé la première année accéderont à la seconde année de master DIDE, dans le parcours pour lequel ils ont été sélectionnés. La sélection à l'entrée dans le master suppose ainsi le choix par le candidat d'un parcours (voire plusieurs, classés par choix) sur lequel/lesquels la candidature porte. Un(e) étudiant(e) sélectionné(e) pour le Master DIDE est donc inscrit(e), dès la première année de Master, dans un parcours.

Un(e) étudiant(e) inscrit en M1 peut présenter une demande de changement de parcours en cours de Master 1 ; cette demande est alors soumise, en fin d'année de Master 1 à la commission de sélection compétente. En cas de refus, l'étudiant(e) poursuit sa formation en deuxième année dans le parcours d'inscription initiale. Un(e) étudiant(e) ayant validé les 60 crédits ECTS d'une première année de Master pertinente, soit dans un autre établissement, soit dans une autre mention de Master d'UCA, peut être admis(e) à poursuivre son cursus en deuxième année de Master DIDE. Cette admission repose sur une procédure de sélection établie, en tenant compte, outre du dossier présenté, des capacités d'accueil au sein de la formation.

La sélection, à l'entrée du Master, est opérée sur dossier.

Elle suppose que l'étudiant(e) soit titulaire de la Licence, dans le même domaine de formation (droit) en principe, avec le choix des matières fondamentales (droit international ; droit de l'Union européenne) comme matières accompagnées de TD au cours du cursus de Licence.

A titre exceptionnel, les étudiants titulaires de 180 crédits correspondant à un diplôme de Licence (française ou étrangère, de niveau équivalent) dans les disciplines voisines (droit et relations internationales, sociologie, philosophie, histoire, géopolitique...) peuvent candidater.

## **LANGUES**

Les enseignements étant dispensés en langue française, une excellente maîtrise, à l'écrit comme à l'oral, de cette langue est un prérequis pour suivre cette formation.

Toutefois, la maîtrise de la langue anglaise est indispensable aux étudiants se destinant aux carrières du droit international et du droit européen. Des cours d'anglais et en anglais sont ainsi dispensés dans le cadre de la formation.

## **RENSEIGNEMENTS**

IdPD – Campus Trotabas – Avenue du Doyen Louis Trotabas - 06050 NICE Cedex 1

☎ +33 4 89 15 26 63 – Site Internet : <http://unice.fr/idpd/>

Courriel : [idpd@univ-cotedazur.fr](mailto:idpd@univ-cotedazur.fr)

## **CONTENU DE LA FORMATION**

*Toutes les UE composant le Master 1 sont obligatoires.*

**SEMESTRE 1 M1 DIDE**

UNITES D'ENSEIGNEMENTS	Heures enseignements	Coef	Ecrit/Oral CC/CT	Durée épreuve	ECTS
<b>UE : Droit international privé</b>					<b>6</b>
ECUE : Droit international privé CM	30 heures CM	1	CT écrit	3 heures	
ECUE : Droit international privé TD	15 heures TD	0,5	CC		
<b>UE : Contentieux de l'Union Européenne</b>					<b>6</b>
ECUE : Contentieux de l'Union européenne CM	30 heures CM	1	CT écrit	3 heures	
ECUE : Contentieux de l'Union européenne TD	15 heures TD	0,5	CC		
<b>UE : Droit International et européen de l'environnement</b>					<b>3</b>
ECUE : DIE de l'environnement	30 heures CM	1	CT écrit	2 heures	
<b>UE : Droit des organisations internationales</b>					<b>3</b>
ECUE : Droit des organisations internationales	20 heures CM	1	CT écrit	2 heures	
<b>UE : Droit des relations extérieures de l'UE</b>					<b>3</b>
ECUE : Droit des relations extérieures de l'UE	30 heures CM	1	CT oral		
<b>UE : Choix Parcours 1er semestre</b>					<b>3</b>
ECUE : DIE des nouvelles technologies (tous parcours sauf MS)	20 heures CM	1	CT oral		
ECUE : Introduction Migration Studies (parcours MS)	20 heures CM	1	CC écrit		
<b>UE : Projet professionnel et de recherche</b>					<b>6</b>
ECUE : Anglais TD	15 heures TD	0,5	CC		
ECUE : Approche théorique et pratique du contentieux international TD	30 heures TD	1	CC		
ECUE : Common Law TD	15 heures TD	0,5	CC		
ECUE : Méthode de recherche juridique TD		1	CC		

**SEMESTRE 2 M1 DIDE**

UNITES D'ENSEIGNEMENTS	Heures enseignements	Coef	Ecrit/Oral CC/CT	Durée épreuve	ECTS
<b>UE : Droit international du commerce</b>					<b>6</b>
ECUE : Droit international du commerce CM	30 heures CM	1	CT écrit	3 heures	
ECUE : Droit international du commerce TD	15 heures TD	0,5	CC		
<b>UE : Droit International et européen des droits de l'homme</b>					<b>3</b>
ECUE : DIE des droits de l'homme	20 heures CM	1	CT oral		
<b>UE : Droit international des espaces</b>					<b>3</b>
ECUE : Droit international des espaces CM	20 heures CM	1	CT écrit	2 heures	
<b>UE : Droit international et européen des migrations</b>					<b>3</b>
ECUE : Droit international et européen des migrations	30 heures CM	1	CT oral		
<b>UE : Droit international et européen des ressources naturelles de l'énergie</b>					<b>3</b>
ECUE : Droit international et européen des ressources naturelles de l'énergie	20 heures CM	1	CT écrit	2 heures	
<b>UE : Choix Parcours 2nd semestre</b>					<b>3</b>
ECUE : Droit de la sécurité internationale (tous parcours sauf MS et DPCI)	20 heures CM	1	CT écrit	2 heures	
ECUE : Droit du commerce international (parcours DPCI)	30 heures CM	1	CT écrit	3 heures	
ECUE : Introduction Migration Studies (parcours MS)	20 heures CM	1	CC		
<b>UE : Projet professionnel et de recherche</b>					<b>9</b>
ECUE : Anglais TD	15 heures TD	0,5	CC		
ECUE : Approche théorique et pratique du contentieux international TD – procès simulé	30 heures TD	2	CC		
ECUE : Méthode de recherche juridique TD		1	CC		

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES EXAMENS

- 1<sup>er</sup> semestre : du 06 au 18 décembre 2021
- 2<sup>nd</sup> semestre : du 06 au 16 avril 2022

*Certains étudiants (salariés, handicapés et sportifs de haut niveau) peuvent bénéficier d'un aménagement pour le contrôle des connaissances.*

## MODALITÉS

### COMPENSATION

*Les MCC déterminent le mode de compensation entre UE, semestre et année ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire.*

#### **Obtention des UE**

Compensation entre les ECUE de chaque UE.

#### **Obtention du Semestre**

Compensation entre les UE de chaque semestre.

#### **Obtention de l'Année**

Compensation entre les deux semestres de chaque année du Master.

Pas de compensation entre les deux années de Master.

#### **Note éliminatoire**

Note éliminatoire pour l'UE PPR du semestre 4 : 7/20

### REDOUBLEMENT

Redoublement possible, sans condition pour la première année de Master, et sur autorisation du Conseil pédagogique de la formation pour la seconde année de Master.

### ORIENTATION M1 ⇔ M2

En fin de première année de master, le jury d'année se prononce sur l'admission à poursuivre de l'étudiant, au sein de la mention, en précisant le parcours.

Décision : admis à poursuivre au sein de la mention A... dans le (s) parcours: 1 ou parcours 2 (si plusieurs options proposées).

### TEXTES RÉGLEMENTAIRES

[Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master](#)

[Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master](#)